

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Auvergne | 2007

---

### Lempdes – Les Gibaudonnes et La Ponsole, Fontanille, Croix Saint-Masson (ZAC de la Fontanille II, seconde partie)

Ulysse Cabezuelo

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5956>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Ulysse Cabezuelo, « Lempdes – Les Gibaudonnes et La Ponsole, Fontanille, Croix Saint-Masson (ZAC de la Fontanille II, seconde partie) », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5956>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Lempdes – Les Gibaudonnes et La Ponsole, Fontanille, Croix Saint-Masson (ZAC de la Fontanille II, seconde partie)

Ulysse Cabezuelo

---

Date de l'opération : 2007 (EX)

## L'occupation gallo-romaine

### *Site de la Fontanille*

#### *L'habitat rural*

Un habitat rural a été découvert au lieu-dit la Fontanille. La totalité de la surface n'a pas été dégagée ; cependant les tronçons de murs repérés en plan permettent d'en faire une description sommaire (Fig. n°1 : Vue générale du sondage 25) . Il semblerait qu'il y ait un corps de bâtiment orienté nord-sud dont la surface au sol, murs compris, est de 3,20 m x 14,80 m c'est-à-dire 47,36 m<sup>2</sup> . Cet espace est divisé en au moins deux unités architecturales. La première pièce (UA 1), au sud, a une surface intérieure de 4,50 m x 2,50 m, soit, 11,25 m<sup>2</sup> . La pièce mitoyenne, l'unité architecturale 2, mesure 9,20 m x 2,50 m soit une surface intérieure de 23 m<sup>2</sup> .

Un deuxième corps de bâtiment, situé à l'ouest, représente un espace de 9,40 m x 7,20 m, soit une surface de 67,68 m<sup>2</sup> . Cet espace est vraisemblablement divisé en deux pièces. L'unité architecturale 3, au sud, aurait une surface intérieure de 6,70 m x 5,30 m, soit 35,61 m<sup>2</sup> . Les dimensions de la pièce voisine seraient de 6,70 m x 3 m, ce qui fait une surface intérieure de 20,10 m<sup>2</sup> . Seule la fouille permettra de compléter ces données pour l'instant lacunaires.

Les murs ne sont probablement que des solins qui permettaient de soutenir une sablière basse à l'horizontale qui elle-même soutenait des poteaux verticaux. L'élévation devait être construite en terre. « Les auteurs antiques comme Vitruve, Plin, Varron ont décrit cet emploi de la terre pour l'élévation des murs et Vitruve en fait même l'éloge, pourvu qu'il soit assez épais et bien protégé des intempéries. Il recommande aussi d'élever les murs de terre sur un support maçonné, ce qui évite le pourrissement par l'humidité surtout du sol » (sous la direction de Michel Frizot, 1977 – *Les constructions en terre dans l'habitat gallo-romain*, Dossiers de l'archéologie, novembre-décembre, p. 66).

À première vue, il semblerait que nous soyons en présence d'un habitat modeste. Le sol du bâtiment est en terre battue. Aucun élément d'hypocauste n'a été trouvé, pas plus que des objets en bronze comme des monnaies ou des fibules. Cependant, quelques minuscules fragments d'enduit peint ont été trouvés dans le niveau d'abandon. De plus, le mobilier céramique, qui est en grande partie de la vaisselle de table, comprend quelques éléments assez « luxueux », que l'on trouve plutôt en milieu urbain.

Il faut aussi remarquer l'absence d'éléments pouvant indiquer une certaine activité agricole ou artisanale, par exemple des meules ou des outils. Toutefois, le dégagement du bâtiment est trop partiel pour en tirer des conclusions hâtives. Il n'est pas surprenant de trouver un habitat à cet endroit. L'occupation gallo-romaine « épouse les formes générales du relief, s'élargissant dans les bassins et remontant les basses vallées affluentes. Les établissements gallo-romains furent particulièrement nombreux partout où un relief modéré multipliait les sites propres à leur installation, notamment sur les basses pentes des buttes qui, dans cette région, bordent les bassins » (Gabriel Fournier, 1959 – *Essai sur le peuplement de la Basse-Auvergne à l'époque gallo-romaine*, Revue d'Auvergne, 73, p. 156). Nous sommes dans ce cas de figure. L'habitat rural de La Fontanille est situé en bas de pente de la butte de Chambussière, en bordure du Grand Marais. Ce n'est pas une installation complètement isolée. Elle est au cœur d'un réseau d'établissements domaniaux, qui s'étend sur un vaste territoire autour du chef-lieu de cité *Augustonemetum*. Une organisation très hiérarchisée du paysage rural, avec un maillage relativement régulier de *villae* dominantes et de « fermes » supposées dépendantes, a été reconnue sur la majeure partie de La Limagne des buttes au sud de Clermont-Ferrand (Pierre Vallat, 2002 – *Histoire de l'occupation du sol dans La Limagne des buttes (Puy-de-Dôme) de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, thèse de doctorat sous la direction de Michel Provost, université d'Avignon et des pays du Vaucluse, p. 559-567). Il existe plusieurs petites fermes à proximité comme celle de Champ Lamet (commune de Pont-du-Château) qui a été fouillée de 2002 à 2004 (Ulysse Cabezuelo et Pierre Vallat, 2003 – *Le domaine agricole de « Champ Lamet », Pont-du-Château, rapport d'opération de fouille d'archéologie préventive ; BSR 2002, p. 106-107, Ulysse Cabezuelo ; BSR 2003, p. 101, Pierre Pouénat ; BSR 2004, p. 95, Christine Vermeulen*). Une autre a été identifiée à l'emplacement de l'actuel domaine de Chazal. Ces habitats ruraux sont peut-être utilisés comme des relais au service des grands domaines. L'habitat du Haut-Empire est assez bien représenté sur le territoire de la commune de Lempdes. Concernant le Bas-Empire, seule une villa est recensée, celle de Grangevieille.

L'habitat rural de la Fontanille a probablement été construit à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., occupé tout au long du II<sup>e</sup> s. et abandonné au début du III<sup>e</sup> s. Sur l'emprise du bâtiment, aucun indice ne témoigne d'une occupation laténienne. Le site de la Fontanille a aussi permis d'observer de nombreux témoins de l'occupation pendant cette période. Il s'agit de fosses, de fossés, de drains et de trous de poteau probablement liés à une activité

agricole ou artisanale. Si l'occupation de l'habitat s'est achevée au III<sup>e</sup> s., le site n'a pas été complètement abandonné. On note une occupation au cours des IV<sup>e</sup> s. et V<sup>e</sup> s. et peut-être même plus tard, en particulier au nord-est du site de la Fontanille.

#### **Site de la Ponsole et des Gibaudonnes**

Le secteur de la Ponsole et des Gibaudonnes a aussi été occupé à l'époque antique. Il faut dire que cet espace est situé entre le domaine rural de Champ-Lamet et l'habitat découvert à la Fontanille. Les vestiges ne sont pas concentrés, mais dispersés sur une grande partie de l'emprise.

#### *L'occupation funéraire*

Une seule structure funéraire attribuable à cette période a été découverte dans l'emprise de la future ZAC de la Fontanille. Il s'agit d'un dépôt secondaire de crémation en vase qui a été prélevé pour être fouillé ultérieurement et étudié par Esther Gatto au Centre archéologique du Brezet. La structure 227-1 est constituée d'un dépôt à crémation daté de 40 à 120 apr. J.-C. Il comporte un vase ossuaire fermé par un tesson de vase de stockage, abritant les restes brûlés d'un adulte (ou grand adolescent) humain et d'un jeune suidé. Le dépôt osseux n'illustre aucune intention, que ce soit dans sa composition quantitative ou qualitative. L'agencement des os dans le dépôt de crémation ne révèle pas non plus d'agencement particulier. Le caractère aléatoire du ramassage - que le dépôt comporte la totalité ou seulement une partie des os recueillis sur le champ de combustion - et de l'agencement des os semble encore conforté par la présence à chaque phase de décapage de restes osseux animaux. On ne peut donc exclure que le dépôt de crémation étudié ici n'inscrive dans la variabilité des ossuaires du Haut-Empire.

#### *La faune*

Plusieurs sondages ont permis de découvrir des vestiges fauniques. Dans le sondage 263, la fouille d'une fosse, schématiquement orientée nord-est - sud-ouest, a conduit à la mise au jour du squelette en connexion anatomique d'un sujet adulte du genre *Bos*. L'animal se présente allongé sur le dos selon un axe schématiquement est-ouest, la tête (le cou plus sûrement) en appui contre la paroi occidentale de la fosse. Bien que l'épaule droite, le membre antérieur et le grill costal droits apparaissent plutôt par leur face latérale, le bassin, le sacrum et toutes les vertèbres visibles (lombaires comme thoraciques) se présentent par leur face ventrale. La tête, en appui sur l'épaule droite, est pratiquement perpendiculaire au reste du corps. Apparaissant par sa face frontale, elle « regarde » vers le nord. À son propos, il n'est peut-être pas inutile de souligner le relatif allongement et la relative étroitesse du crâne, dispositions qui ne sont pas sans évoquer le bœuf primitif. Dans l'ensemble, force est de constater des connexions anatomiques plutôt strictes. Les déplacements constatés sur toutes les parties visibles du squelette sont modestes et, à l'évidence, la réduction du volume que formait la cage thoracique n'a provoqué aucun désordre marqué. En conséquence, il est quasi certain que ce boviné a été déposé dans une fosse rapidement colmatée et que son cadavre conservait une relative souplesse si l'on en juge par la position contrainte de la tête. Il s'agirait donc d'un enfouissement peu avant ou peu après la phase de rigidité cadavérique. Enfin, l'examen des extrémités des pattes montre qu'elles ont été sciemment brisées au niveau des avant-bras et des jambes. Les traces constatées à mi-diaphyse des deux radios ulnaires et du tibia droit (au tiers distal du tibia gauche) montrent que cette opération a été effectuée par tranchage. Le sens des coups portés qu'il a été possible de déterminer montre que l'animal était étendu sur le dos (déjà dans sa fosse ?) avec les quatre pattes dressées vers le ciel. En effet, tous les coups ont été portés en biais du haut vers le bas (par rapport au membre, dans le sens

disto-proximal). De plus, exception faite pour le membre antérieur droit (coup porté latéralement), les « entames » s'observent sur la face médiale des os longs concernés. L'objet de ces opérations ne semble pas faire mystère. Il s'est agi, très prosaïquement, d'éviter « l'émergence » des pattes hors du volume de la fosse. Bien qu'inscrite dans un contexte chronologique mal défini (Antique *lato sensu*), il ne paraît pas absurde d'assimiler cette fosse à une sépulture animale. Sans entrer dans le domaine de la métaphysique, force est d'admettre qu'un certain soin a été apporté au dépôt. Les quelques indications disponibles relatives à la morphologie de l'animal incitent à la réflexion. Une forme crânienne qui évoque celle de l'aurochs et une stature « respectable » (plus de 1,40 m au garrot) ne feraient pas de l'occupant de cette fosse un bestiau banal. De plus, il s'agit d'un adulte fait qui n'est pas très vieux (les dents définitives observées *in situ* sont entamées sans exagération) et qui ne présente aucune trace de lésion pathologique. Enfin, jusqu'à présent du moins, il est impossible de dire si cet animal a été, ou non, mis à mort. Toujours est-il que ce phénomène, en Limagne du moins, est récurrent et relativement fréquent dans des sites de diverses périodes (âge du Bronze, âge du Fer, Antiquité et Moyen Âge). Il est peut-être tout autre que la manifestation de mesures prophylactiques anachroniques.

Dans les sondages 474 et 489, deux structures fossoyées linéaires orientées nord-sud ont été mises au jour. Elles n'ont pas été fouillées, mais ont fait l'objet de vérifications ponctuelles. La première, de 6,95 m de longueur et 0,80 m de largeur, a un profil à fond plat et à parois inclinées. Sa profondeur est de 0,15 m environ. Le comblement est un sédiment argileux brun. Les ossements découverts, dont l'état de conservation est médiocre, se répartissent de façon linéaire sur plus de 6 m. Si tous les vestiges assurément identifiés appartiennent à *Bos taurus* (le Bœuf domestique), il n'y a rien qui interdise de lui attribuer également les restes dont l'identification n'est pas certaine. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le contenu faunique de cette structure linéaire présente certaines analogies avec celui de la fosse 1 du sondage 198. En effet, tous les ossements appartiennent fort probablement à une seule et même espèce, le Bœuf domestique en l'occurrence. Tous les vestiges sont plutôt mal conservés et il n'est pas du tout assuré que leur fragmentation procède d'un dépeçage de consommation. Enfin, tous ces ossements sont attribuables à un seul sujet adulte, du moins ils ne permettent pas d'envisager la présence de plusieurs sujets. La particularité du contenu faunique de cette structure linéaire est la présence de deux « ensembles » en connexion anatomique.

La structure suivante a été dégagée sur 4,60 m. Sa large est de 0,96 m et sa profondeur d'environ 0,15 m. De profil, le fond est plat et les parois légèrement inclinées. Quelques vestiges osseux, attribuables au Bœuf, semblent s'inscrire dans la partie supérieure du remplissage d'une structure de même type que le fait précédent.

#### *Les aqueducs*

Deux aqueducs traversent le site du sud-est vers le nord-ouest et plusieurs structures hydrauliques de type drain ont été repérées. Le premier aqueduc est orienté presque nord-sud, puis change de direction au niveau de la structure 385-8, il part vers le nord-ouest. Il se caractérise par des tranchées rectangulaires disposées en ligne. La distance entre chaque structure varie de 0,40 m à plus de 2,50 m. La longueur des modules de l'aqueduc varie de 3 m à 3,50 m et la largeur de 0,50 m à 0,60 m. En amont, il est peu profond (1,04 m) et curieusement, les tranchées qui le constituent ne communiquent pas entre elles. C'est du moins ce qui a été constaté entre les faits 375-2 et 3. De plus, l'aménagement empierré du fond est peu soigné, il ne consiste qu'en une couche de

galets. En revanche, plus au nord, l'ouverture d'une fenêtre a permis de constater que les tranchées sont beaucoup plus profonde (presque 4 m) et que l'aménagement de la canalisation est plus soignée. Les fosses communiquent entre elles par des galeries creusées en sape.

Cet aqueduc traverse tout le site et se poursuit certainement de l'autre côté de la route. Il alimente peut-être l'habitat rural gallo-romain situé à l'emplacement de l'actuel domaine de Chazal. Un second aqueduc, orienté nord-ouest – sud-est, construit sur le même schéma, vient rejoindre le précédent au niveau du sondage 214.

Pour quel usage la construction de ces aqueducs s'est-elle avérée nécessaire ? Le creusement d'un puits aurait certainement suffi pour une simple alimentation en eau. On peut supposer que cet aménagement considérable devait répondre à un besoin plus spécifique : en pression et en débit. Il s'agissait peut-être d'alimenter des fontaines ou des termes qui nécessitent de la pression. Cela implique un dénivelé assez important entre le point de captage et le point d'arrivée. Pour comprendre cet ouvrage, il faudrait savoir sur quels aménagements il aboutit.

#### *Le drainage*

Un drain soigneusement aménagé a été reconnu sur environ 38 m. Une canalisation aménagée est installée dans une tranchée de 1,10 m de large et 0,60 m de profondeur. Des dalles de 0,40 m de hauteur dont la longueur varie de 0,60 m à 0,70 m et l'épaisseur de 0,04 m à 0,10 m, ont été disposées sur chant, avec une légère inclinaison vers l'extérieur, ce qui donne une largeur de 0,50 m au sommet et 0,30 m à la base. Des dalles de calcaire de 0,44 m à 0,50 m sur 0,30 m à 0,60 m et même parfois 0,70 m sont posées à plat sur les dalles verticales. Leur épaisseur est d'environ 0,05 m. De petits blocs viennent colmater les interstices entre les dalles. Tout cela est calé et scellé par un sédiment argileux brun. Ce drain est orienté nord-ouest – sud-est, puis change d'orientation en se dirigeant vers l'ouest dans le sondage 319. Il se termine au sommet du comblement d'un fossé. Est-ce un choix délibéré que de faire aboutir la canalisation au-dessus du fossé ou bien est-ce du au hasard ? Qu'un drain se termine dans un fossé ouvert, cela se comprend, mais dans un fossé comblé ? S'il s'agit d'un choix délibéré, l'eau issue de la canalisation peut certainement s'infiltrer aisément dans le comblement du fossé plus meuble que les sédiments non remaniés.

#### *Les fosses*

Plusieurs fosses dont trois fosses-silos font partie des vestiges antiques. Une structure un peu particulière a été fouillée. Il s'agit d'une fosse de plan circulaire, dont le diamètre est de 01,94 m. En coupe, son profil présente une forme en cuvette dans la partie supérieure et une forme subrectangulaire vers le bas. La largeur à la base est de 1,30 m. La fosse s'ouvre sous la terre arable et sa profondeur est de 2,24 m. Le comblement présente trois séquences. D'abord la fosse s'est remplie peu à peu de façon naturelle en créant un litage de sédiment argileux brun et de sédiment marneux. Cette séquence se termine par un niveau de sédiment argileux brun homogène. Dans un deuxième temps, un bouchon constitué de marne a été créé. Ce comblement est vraisemblablement anthropique. Ce bouchon a généré une cuvette dont le fond est comblé par une alternance de niveaux plus ou moins cendreaux. Quelle est la fonction d'une telle structure ? Cela pourrait être un puits. Mais alors pourquoi ce bouchon ? Peut-être une volonté de condamner la structure. Habituellement, les puits livrent un mobilier important, ce qui n'est pas le cas dans cette fosse. Il n'y a même pas de couche d'occupation au fond. Une fosse similaire a été fouillée dans la cour de la ferme gallo-romaine de Champ-Lamet.

### *Les fossés*

Un réseau très dense de fossés a été recensé sur toute l'étendue du site. Certains fossés ont pu être reliés entre eux et vingt-sept axes ont été définis. Il existe cependant un grand nombre de structures isolées, que l'on n'a pu relier à aucune autre. La multitude de fossés montre une occupation très dense du sol à l'époque gallo-romaine. Ils sont pour la plupart des témoins du parcellaire antique, parcellaire qui marque encore aujourd'hui le paysage. Le prolongement de certains fossés antiques, identifiés lors de précédents diagnostics, a été reconnu ici : le fossé 18 est dans l'alignement de l'une des structures trouvées en 1998 lors du diagnostic de Champ-Lamet. (BSR 1998, p. 91, Franck Thériot). Le fossé qui servait de limite orientale au petit domaine fouillé en 2002 est à peu près dans l'axe du chemin actuel.

## L'occupation moderne

Un espace d'au moins 4 m x 17 m, c'est-à-dire une surface de 68 m<sup>2</sup>, a été dégagé au lieu-dit la Fontanille. Cet aménagement a été démoli à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Il s'agit certainement d'un jardin enceint d'un muret qui serait tout en longueur. La fondation des murs n'est pas très profonde, à peine 0,20 m. L'aménagement ne ressemble pas du tout à un bâtiment.

L'étude plus approfondie des occupations de l'âge du Bronze et de l'époque gallo-romaine identifiées par ce diagnostic permettra de compléter nos connaissances sur l'organisation spatiale, chronologique et fonctionnelle de ce secteur, particulièrement riche en vestiges archéologiques.

Cabezuelo Ulysse

avec la collaboration de Marcel Brizard (DAO), Pascal Combes (topographie), Pierre Caillat (archéozoologie), Esther Gatto (anthropologie), Christine Mennessier-Jouannet (étude du mobilier métallique), Pierre Pouénat (étude du mobilier céramique : âge du Bronze), Alain Wittmann (étude du mobilier céramique : gallo-romain) et la participation de Philippe Arnaud, Jean Cayrol, Marie-Jo Henry, Béatrice Rialland, Gérard Vernet et Florent Olivier

---

## ANNEXES

Fig. n°1 : Vue générale du sondage 25



Auteur(s) : Brizard, Marcel (INRAP). Crédits : Brizard, Marcel (2007)

## INDEX

**Index géographique** : Auvergne, Puy-de-Dôme (63), Lempdes

**Index chronologique** : âge du Bronze, âge du Fer, Empire romain, Temps Modernes

**Thèmes** : aqueduc, canalisation, céramique du bronze, colluvion, drain, enduit peint, faune, fosse, fossé, galet, habitat rural, hydraulique, incinération, jardin, mobilier funéraire, occupation du sol, ossement animal, ossement humain, parcellaire, poteau, sépulture d'enfant, silo, soubassement, squelette, tombe en coffre, torque, urne, vaisselle, villa

**operation** Expertise (EX)

## AUTEURS

ULYSSE CABEZUELO

INRAP